

Lettre de contestation d'augmentation de loyer

Logement

Posté par: lettres types

Publiée le : 22/11/2007 13:33:04

(Lettre recommandée avec avis de réception)(nom du locataire)

(adresse)(nom du bailleur)

(adresse)Le (Date),Objet : contestation de l'augmentation de mon loyerMadame, Monsieur,
J'accuse réception de votre courrier en date du (date) m'informant de la révision
annuelle du loyer du logement, sis à (adresse), que j'occupe actuellement en vertu d'un
contrat de bail que nous avons conclu ensemble.Cependant, je conteste le nouveau montant du
loyer que vous me communiquez. En effet, conformément aux dispositions de l'article 17-d de
la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée, l'augmentation du loyer après révision ne peut
excéder la variation de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice national du coût de la
construction publié par l'I.N.S.E.E. ; cette moyenne est celle de l'indice du coût de la
construction à la date de référence et des indices des trois trimestres qui la précèdent ; il
découpe de précision contractuelle, la date de référence doit être celle du dernier indice
publié à la date de signature du bail, soit(indiquer l'indice).

Par conséquent, le montant du nouveau loyer ne peut être ainsi supérieur à (indiquer la somme
en euros).Je vous saurais grâce de bien vouloir répondre en conséquence le montant du nouveau
loyer.Veuillez agréer, Madame , Monsieur, l'expression de sentiments distingués.

(Signature)